**P.V. de la séance du Conseil de Paroisse – 8 juin 2021**

Exc. Isabelle Hirt, Jean Chiriotti

**Rencontre des présidents et trésoriers de l’UP – 7 juin 2021**

* Prêtres malades ou absents : qui cherche un remplaçant et qui le paie ?

Les prêtres sont assurés, c’est donc l’employeur (ECR) qui cherche un remplaçant et qui le paie.

Ce n’est pas aux paroisses d’assumer cette charge.

Patrick Panchaud et Françoise Schenk-Gottret suivent le dossier.

* Les statuts de Carouge seront la base pour l’élaboration des statuts de l’UP Carouge-Salève-Acacias.
* Locaux à disposition de l’UP

Carouge possède un appartement qui a été réservé pour le prêtre qui doit venir dans notre UP. Carouge veut facturer à l’UP le loyer qui a été bloqué par l’ECR jusqu’à l’arrivée du prêtre. Affaire à suivre.

**Rencontre des trésoriers de l’UP – 10 mai 2021**

* La base de calcul pour la répartition des frais de l’UP Carouge-Salève-Acacias se fera selon le nombre de paroissiens.
* Pierre Thabuis a relevé les différences de revenus des paroisses de l’UP. Carouge, qui possède des appartements, a par exemple des revenus bien supérieurs à Compesières.
* Un état des lieux des locaux pour la pastorale a été fait pour les 5 paroisses.

Pour Compesières : église, salle pour la chorale ou les rencontres pastorales + la grande salle.

**Budget de la paroisse**

Pierre Thabuis a établi un budget pour 2021-2022

2021

Charges : Fr. 58'100.-- Produits : Fr. 41'690.-- Perte : Fr. 16'410.--

2022

Charges : Fr.58'100.-- Produits : Fr. 62'090.-- Bénéfice : Fr. 3'990.--

**Assemblée générale du 13 juin 2021**

André Crettenand annoncera la démission des membres du Conseil, et la démission dans une année de la secrétaire Monique Gaud.

Le président a pris des renseignements auprès de l’ECR pour l’avenir de notre paroisse.

Réponse de M. Frédéric Chevalier

S’il n’y a plus de comité, deux possibilités : la fusion avec une autre paroisse ou la dissolution de l’association (la réponse complète est jointe à ce PV).

André Crettenand et Pierre Thabuis se disent prêts à faire le lien et accompagner un nouveau comité.

**Médiévales de Compesières 18-19 septembre 2021**

Le responsable a demandé de ne louer que la cuisine. Accord du CP.

Prix Fr. 500.-- par jour.

**Divers**

* Prévoir un repas des bénévoles en septembre.
* Pour l’inauguration de la salle, pas de décision.
* Suite à un problème d’ouverture de la salle, Pierre Thabuis se demande si nous ne devrions pas avoir un seul passe pour toutes les portes.

A l’origine, plusieurs passes ont été faits dans le but de les donner en fonction des besoins des locataires.

Après expérience faut-il changer ces dispositions ?

Les membres du CP décident de continuer à donner les clés en fonction des besoins des locataires.

* Le président a reçu de la Mairie la Convention de mise à disposition de la salle Saint-Sylvestre pour l’Association La P’tite Bouffe.

Une modification a été faite, acceptée par la paroisse : le loyer du mois de décembre sera payé par moitié.

André Crettenand et Pierre Thabuis signeront cette Convention cette semaine.

 Monique Gaud